

Commune de **CONFLANS SUR ANILLE**



Vue aérienne du bourg - 2016

2020

INFOS PRATIQUES

Mairie de Conflans-sur-Anille

Ruelle du Presbytère
Tel : 02.43.35.07.01.

mairie.conflans@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Vendredi de 17h à 19h
Jeudi de 9h30 à 11h30 et de 17h à 19h

Permanences des Élus :

Lundi : Le Maire et les adjoints
Mardi : Sandra Poirier /Jacky Boulay
Jeudi : Jean-Luc Chabillant
Vendredi : Agathe Duthier

Coordonnées en cas d'urgence :

Renaud Gauthier : 06.77.17.73.40
Agathe Duthier : 06.73.37.59.37
Jean-Luc Chabillant: 06.72.29.34.82
Sandra Poirier :06.12.89.90.32



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE 2020

En raison de l'épidémie de COVID 19, la location de la salle polyvalente est malheureusement impossible jusqu'à nouvel ordre

	Commune	Hors commune
Vin d'honneur ou réunion	55 €	70 €
Vin d'honneur dansant	80 €	95 €
Banquet (Week-End)	190 €	230 €
Location vaisselle	0.30 €	
Caution	150.00 €	
Rappel : la location de la salle n'est définitive qu'après le versement de la caution. Réservation à la mairie au 02.43.35.07.01.		

Banquet des Aînés : initialement prévu Dimanche 13 décembre 2020

Repas annulé en raison de l'épidémie COVID19, en remplacement la commune distribuera un petit présent à tous les conflanais de plus de 65 ans

Les assistantes maternelles à Conflans-sur-Anille

Pascale CHAUVEAU - Les Frépinières : 02.43.35.04.36 – 06.83.81.38.51.
Mereym MEUNIER - La Métairie : 02.43.35.04.49 – 06.31.86.29.46.
Natacha MERCIER – Les Moisons : 06.73.82.26.94.

ÉTAT CIVIL 2019 / 2020

NAISSANCES

2019

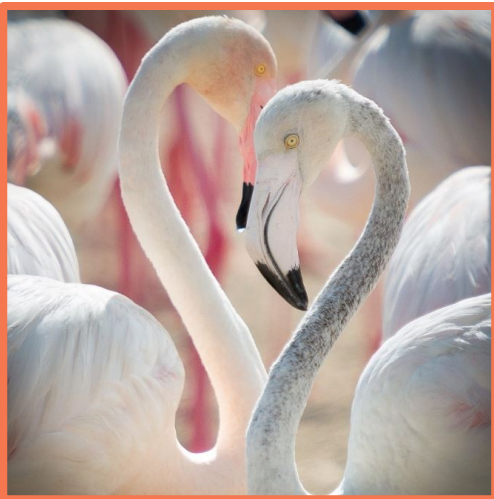
Axel CHESNEAU

Clémence PONSOT TAFFOURAUD

2020

Even CORDIER

Garance FOULON



MARIAGES

2019

Catherine BY & Daniel DELION

Bruno COISPEAU & Jérôme DESHAIS

Cédric GAUTIER & Marine PIEDALU

2020

LESAFFRE Rodrigue et LOUIS Jennifer

DÉCÈS

2019

Gabrielle DAGUENET (veuve BIGOT)

Jean DAIN

Daniel DELION

Odette DUCHEMIN (veuve MERCIER)

André GODET

Henri PERCHERON

Geneviève PETIT (épouse BONNEFOY)

2020

Jean-Pierre AVELINE

Sylvain DAGUENET

Raymond PEAN



MOUVEMENT DE POPULATION 2020

	Arrivées	Départs
5, route de Corbohay	M et Mme GALLIENNE Jérôme	M. et Mme JOUSSELIN Nicol
3, rue St-Maurice	Mme RIGAUD Dolorès	M. ROBERTON Christian et PICHOT Sonia
5 rue St-Maurice	M. et Mme OUVRARD Joël	
10, rue Poitevin	M. MARIN Christian	
18, rue poitevin	M. HEBRARD Marc Mme LALOU Justine	M. CHEREAU Emmanuel
20, rue Poitevin	Mme CHEVALIER Catherine	
24, rue Poitevin		M. PAIRIGOIS Sébastien
2, route de Semur	M. DAVIDSON Barry et Mme ROUFFIAC Geneviève	
15, route de Semur	Mme LEPROUX Sarah M. CHAISNER Rudy	
36, route de Semur	M. et Mme AGOSTINI Alain	M. et Mme Pignet Alban et Emilie
38, route de Semur	M. et Mme TAISNE Didier	
12, route des 13 vents	M. MICHEL Patrick	M. PAPIN Julien et DAGUET Bernadette
15, route des 13 vents	M. BRANJONNEAU Loïc	
31, route des 13 Vents		M et Mme Meunier René
5, les védières		M. BOUGARD Jacky
12, les védières		Mme POITOU Annick
3, Montfreslon	M. et Mme DUPIRE Damien	
Le Boulay	M. GOMES Jérémie et Mme PROVOST Léa	
Le Gué Richard	M. BILLARD Maxime et Mme OUVRARD Alexia	
Le Petit Bois	BROUTÉ Eric	
Fosse Longue		M. PLESSIS Julien et Mme DECELLE Natacha
La grande Buaslerie	M. FOULON Théo et Mme THIROUARD Laura	M. et Mme SAUSSEREAU Alain
Rocheneuve	Mme BEROUINEAU Laurine	Mme HOAREAU Wendy

LOCATION GÎTES ET CHAMBRES D' HÔTES

Gîte 3 épis de 11 personnes

06 09 82 13 42
michel.cheron12@orange.fr
cheron.marie-cecile@wanadoo.fr

Chambres au Château et Gîtes
Château de La Barre

02 43 35 00 17
info@chateaudelabarre.com
www.chateaudelabarre.com

Gîte Lilianer
Les Petites Védières

06 06 80 99 84
gite-lilianer.business.site

Le Petit Moulin Airbnb

www.airbnb.fr/s/Conflans-sur-Anille--France

COMMERCE AMBULANTS

BESNARD Bernard	Boucher Charcutier	de Vancé	Mardi 8h30 – 9h30 Samedi 10h – 10h30	02 43 35 72 20 06 74 02 49 35
Pizza Sympa	Pizzas à emporter	de Conflans sur Anille	Lundi soir Semaine paire	06 14 41 16 94 (commande à partir de 16h)

MARCHE DE PRODUCTEURS



**1 LUNDI sur 2
Semaines paires
17h – 20h**



COMMERÇANTS ET ARTISANS

LE BISTROT POITEVIN	Bar restaurant	18 Rue Poitevin	02 43 35 34 02
BOLLORE Énergie	Produits pétroliers	Montfreslon	02 43 35 84 15
BOUGUIER Régis	Espace verts	L'aspergerie	02 43 35 01 29
CANY Lionel et Nadine	Fromages de chèvre	La Terrasse	02 43 35 25 45
SARL CHERON	Travaux agricoles	6 route de Corbohay	02 43 35 19 39
FILLETTE Nicolas	Confort eau douce	Belle Barbe	06 81 71 84 00
T.M.P.I. GRIGNON Olivier	Maçonnerie, placo, isolation	Les Frépinières	02 43 35 04 36
LAMBERT Christian	Travaux publics	1 Haut de la rue Creuse	02 43 35 96 51
LHERMITTE Loïc	Maçonnerie Traditionnelle	21 Rue St Maurice	06 83 05 01 53
NARBONNE Cyrille	Transport	Montfreslon	06 01 74 29 94
Saint Calais Poids Lourds	Mécanique	Montfreslon	02 43 35 72 72
SAS PIGEON GRANULATS	Carrière	Les Frépinières	02 43 35 72 72
VILLOTEAU Espace TP du Loir (établissement secondaire)	Travaux publics	Les Bournais	06 11 44 66 78 06 32 15 14 15

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous.

Nous venons de vivre une année 2020 bien spéciale.

Après douze années au poste de maire, douze années de dévouement, de travail, de vie quotidienne chargée et occupée et un bilan très positif pour la commune, Jean Marc Lambert a décidé de quitter la mairie.

Dans la foulée, le confinement a obligé l'arrêt de toutes manifestations dans notre commune : les randonnées printanières, la rando-dîne, le vide grenier des 3C, les Brûles Bitumes ou encore Génération Mouvement qui a dû stopper toutes ses réunions bi-mensuelles. Ce qui a eu pour conséquence d'isoler nos aînés. Ce fût une période très difficile pour tout le monde.

Le dé-confinement a permis la réouverture de l'école fin mai, en même temps que la prise de fonction du nouveau conseil municipal. La reprise s'est faite dans des conditions très spéciales à vivre pour les enfants et leurs parents. Mais aussi extrêmement complexe à mettre en place pour la mairie. Cette réouverture n'aurait pu être possible sans l'investissement du personnel communal qui a su répondre présent malgré une réorganisation complète, de nouvelles tâches à accomplir (comme la désinfection de l'école plusieurs fois par jours) et sans l'équipe enseignante qui a fait preuve de professionnalisme et qui n'a pas compté son temps pour permettre une continuité de l'apprentissage des élèves.

Puis, est arrivée l'ouverture du « Bistrot Poitevin ». Un lieu de vie qui manquait aux conflanais, vu la fréquentation actuelle du bar restaurant. Un endroit chaleureux avec un chef de qualité. Une très belle carte et des plats cuisinés avec talent. Une très belle surprise pour beaucoup d'habitants.

Mais aussi, plus récemment, le premier marché de producteurs locaux organisé par la mairie. Une idée bien accueillie par les conflanais qui se sont déplacés en nombre. En espérant qu'il puisse s'étoffer au fil du temps.

Cette convivialité qui caractérise Conflans commence peu à peu à retrouver ses droits.

Ce fût une année bien spéciale pour un début de mandat. Mais j'ai l'avantage d'avoir à mes côtés une équipe très motivée et très intéressée par ses nouvelles fonctions et un personnel communal de qualité.

Renaud Gauthier

A Jean Pierre

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Composition du Conseil municipal :

Maire : Renaud Gauthier

1^{er} adjointe : Agathe Duthier

2^{ème} adjoint : Jean-Luc Chabillant

3^{èmes} adjoints : Sandra Poirier & Jacky Boulay

Conseillers : Pascale Chauveau, Bruno Coispeau, Véronique Deletang, Jérôme Deshais, Cédric Gautier, Fabienne Jauneau, Élodie Lesaint, Yves Lecomte, Anthony Meunier.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

2019-2020

La parution du bulletin ayant été retardé en raison de l'épidémie de Covid19, vous trouverez ci-dessous et dans les pages suivantes les résumés de séances des conseils municipaux non parus depuis la dernière édition de notre bulletin.

Séance du 10 avril 2019

Soutien à l'entreprise ARJOWINGGINS : Versement de 2.800€ à la SCOP (société coopérative du personnel) si celle-ci est créée par les salariés pour faire repartir l'activité.

Demande de subvention d'équipement sportif au Centre national pour le développement du sport (CNDS) pour le city-stade : adoption des travaux de création d'un city-stade d'un coût prévisionnel de 170.376€ HT et sollicitation d'une subvention auprès du CNDS.

Budget général : approbation du compte de gestion 2018, du compte administratif 2018 et du résultat 2018 de la section de fonctionnement.

Vote du budget principal 2019 : l'assemblée, à l'unanimité, a adopté le budget prévisionnel 2019 du budget général. Fonctionnement : 356 347.94€. Investissement : 354 892.35€.

Vote des taux d'impositions communaux en 2019 : Augmentation des taux de la taxe foncière (bâti) en 2019 qui passe à 16 %. Taxe d'habitation maintenue à 12.44 % et taxe sur les propriétés non bâties à 32.94 %.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : validation du projet de protection des haies.

Séance du 14 mai 2019

Déclassement d'une partie de la RD 1 en voie communale, du rond-point de la déviation au torrent du Cédron : avis favorable au projet du Département sous réserve de la réalisation d'un aménagement piétonnier afin de sécuriser cette zone très fréquentée.

Répartition des conseillers communautaires après renouvellement des conseils municipaux en 2020 : avis favorable pour une répartition avec 42 conseillers en exercice. Saint Calais : 7 conseillers pour 3248 habitants. Semur en Vallon : 1 pour 444 hab. Vibraye:6 pour 2.576 hab. Saint Gervais de Vic : 1 pour 399 hab. Besse/Braye : 5 pour 2.222 hab. Berfay : 1 pour 333 hab. Dollon : 4 pour 1.483 hab. Vancé : 1 pour 325 hab. Lavaré : 2 pour 847 hab. Valennes : 1 pour 322 hab. Montailly : 2 pour 548 hab. Sainte-Cérotte : 1 pour 317 hab. La Chapelle-Huon : 2 pour 545 hab. Ecorpain : 1 pour 295 hab. Conflans sur Anille : 2 pour 529 hab. Marolles les St Calais : 1 pour 278 hab. Val -d'Etangson : 2 pour 526 hab. Cogners : 1 pour 194 hab. Rahay : 1 pour 174 hab. Total : 42 pour 15.605 hab.

Transfert des compétences eau et assainissement : avis défavorable au transfert automatique à la Communauté de communes des vallées de la Braye et de l'Anille au 1er janvier 2020, des compétences eau potable et assainissement collectif des eaux usées.

Séance du 11 juin 2019

Arrêt de projet du PLUi de la Communauté de communes des vallées de la Braye et de l'Anille : avis favorable sur les orientations d'aménagement et de programmation ainsi que les dispositions du règlement du projet de PLUi qui la concernent directement.

Séance du 12 septembre 2019

Participation financière à l'accueil de loisirs situé à Saint-Calais durant les vacances scolaires : participation communale de 5 €/jour et par enfant à compter du 1^{er} juillet 2019 et remboursement aux familles pourvues de facture détaillée de la prestation réglée et RIB.

Mise en place d'un soutien de l'État pour une tarification sociale des cantines : non retenue.

Redevance d'occupation du domaine public gaz : Montant total de 124 € pour l'année 2019.

Dossier DETR : Modification géographique du projet compte tenu de l'écart important de la subvention allouée (25% des travaux hors la rénovation du fournil non éligible soit 34.666€) et le projet initial (50% sur la globalité du dossier soit 85.188€).

City-stade : implantation au terrain de boules, plat et dur qui ne nécessite pas de faire de fondations importantes pour implanter l'équipement et terrain de boules à réaliser à l'emplacement initial du city-stade avec un coût de terrassement très nettement inférieur. Le reste du projet serait maintenu pour ce qui est des parkings et de la promenade. Trouver d'autres moyens de financement pour le fournil (Fondation du Patrimoine).

Déclassement d'une partie de la RD1 : réalisation d'un trottoir réalisé par le Département courant octobre 2019, sous réserve d'un arrêté d'instauration de zone d'agglomération.

Séance du 7 novembre 2019

Transfert de la compétence « Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols » à la Communauté de communes.

Avis défavorable au projet de réorganisation des services des Finances publiques, jugeant qu'aucune garantie n'est annoncée sur le maintien d'un service de proximité et de qualité pour les usagers et les collectivités.

Proposition non retenue concernant le devis d'aménagement paysager pour la mise en valeur du cœur de village, voir la possibilité d'un lot " Aménagement paysager" dans l'appel d'offres des travaux 2019.

Participation de 100€ à une demande d'impayés d'énergie et avis défavorable à une autre.

Fixation des tarifs communaux 2020.

Séance du 5 décembre 2019

Nouvel arrêt de projet PLUi de la Communauté des communes: avis favorable.

Fermeture du commerce : achat du matériel : proposition de 20.000€ HT soit 24.000€ TTC. État des lieux du commerce et du logement au 31/12/2019 à effectuer. Les loyers dus jusqu'à la fin de la première période triennale comme stipulé au bail ne seront pas réclamés. Annonce à passer pour le local commercial devenu disponible. Conseil départemental : versement de la subvention accordée pour le maintien du dernier commerce de 15.137,84€.

Agence nationale du sport : subvention accordée à la commune pour la construction d'un terrain multisports à un taux de subvention de 49.20%.

SMIRGEOMES : Compte tenu des difficultés occasionnées par la distribution des sacs jaunes, il a été décidé que celle-ci se fera à date fixe.

Séance du 13 janvier 2020

Formation du Syndicat d'adduction d'eau potable de la région de Dollon (1^{er} janvier 2021).

Commerce : achat du matériel complémentaire à la SAS BARMANU pour la somme de 1.500€ HT soit 1.800€ TTC et autorisation à engager, liquider et mandater ces dépenses avant le vote du budget 2020. Location : arrêt des candidatures au 31/01/2020. Détermination du loyer mensuel du bail commercial comprenant le local commercial et d'habitation à 450€ TTC. Convention de mise à disposition de la licence IV à durée égale au bail, résiliation en cas de non-respect de la réglementation, location gratuite. Convention de mise à disposition du matériel.

Arrêté préfectoral n° DCPAT 2019-0297 du 19/12/2019 concernant la pollution des sols sur la commune au lieu-dit "le Bois des Glands" entre la Lande et le Pâtis vert.

Fibre mairie : abonnement avec NORDNET.

Séance du 9 mars 2020

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2019.

Renouvellement du contrat de maintenance, d'entretien et de dépannage du réseau d'éclairage public : un contrat sera signé avec la société ENGIE INEO pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} avril 2020. La dépense s'établit à 2.240€ HT/an.

Cession pour l'euro symbolique par le Conseil départemental de la propriété du chemin piétonnier (2.044m²) situé le long du Cédron afin d'obtenir la continuité du chemin.

Chantier coeur de village : Proposition de 3 terrains de boules, d'un cheminement au parc de la mairie, de rajout d'éclairage de la rue Saint-Maurice vers le chemin de l'école et intégration à l'éclairage public. Réseau d'assainissement différé. City-stade: relevé topographique effectué, création d'une place handicapé et test de résistance du sol à faire.

Séances du 6 et du 19 février 2020

Commerce : sur 15 candidats, 4 ont été présélectionnés. Une entrevue va être organisée.

Prévisions budget 2020. Voirie : Devis demandé pour la partie agglomérée du lotissement des bas de la rue creuse, la route basse de Saint-Calais, la route de la Barre et le cheminement piéton au Pont de la VC n° 9. Logement de la mairie : travaux à prévoir. Logement du lotissement du Pavillon (problèmes avec le sol de la salle à manger et radiateurs). Lave-linge de l'école de nouveau en panne, à voir pour remplacement ou réparation. Panneau de signalisation indiquant le lotissement du Pavillon à poser. Tracteur : achat de pneus neufs s'élevant au maximum à 1.800€ ou pneus d'occasion ou achat groupé avec une nouvelle épareuse. Vente de l'ancienne épareuse en panne : attente d'une proposition d'achat.

Commerce : la candidature de Marc HEBRARD et Justine LALOU, couple de professionnels arrivant d'Ardèche avec trois enfants, est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Séance du 16 mai 2020

Commerce : le conseil a décidé de la gratuité du loyer jusqu'à son ouverture.

Internet des écoles : cette compétence initialement transférée à la Communauté des communes est finalement rendue à la commune.

Séance du 23 mai 2020

Élection du maire, Mr Gauthier Renaud ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Fixation du nombre de postes d'adjoints, et élection de ces derniers :

1^{er} adjoint : Mme Duthier Agathe, élue à la majorité

2^{eme} adjoint : M. Chabillant Jean Luc, élu à la majorité

3^{eme} adjoint : Mme Poirier Sandra, élue à la majorité

4^{eme} adjoint : Mr Boulay Jacky, élu à la majorité

Délégation au Maire, le conseil municipal décide de donner délégation au maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en fonction de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget.

Séance du 04 juin 2020

Création des commissions municipales, consultables en mairie

Fixation des indemnités du maire et des adjoints

Demande d'achat de concession au cimetière communal

Délégation de l'assemblée au maire

Renouvellement des commissions communales des impôts direct

Séance du 30 juin 2020

Demande d'aide impayé d'énergie, avis défavorable du conseil qui suit la décision de la commission d'action sociale

Subventions communales 2020

Appel d'offre : choix de l'Entreprise Flechard TP pour réaliser les travaux d'aménagement du Parc de la Mairie

Vote du budget annexe du lotissement 2020

Vote du budget principal 2020

Vote des taux d'imposition communaux en 2020

Séance du 10 juillet 2020

Désignation des délégués conseil municipal pour l'élection des sénateurs

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués au 1er tour :

Mme CHAUCHEAU Pascale - M. GAUTHIER Renaud - Mme LE SAINT Elodie

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants au 1er tour :

M. CHABILLANT Jean-Luc - Mme JAUNEAU Fabienne - Mme POIRIER Sandra

Séance du 04 Aout 2020

Choix de l'organisme bancaire concernant l'emprunt afférent aux travaux d'aménagement de la mairie et du city stage ;

Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille :

Rapport d'activités 2019 ;

CIID proposition de noms ;

CLECT désignation représentants ;

Durée de l'amortissement des immobilisations incorporelles figurant aux comptes 202 et 2051

Séance du 22 Septembre 2020

Service Civique ; considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour la commune que pour les jeunes de 16 à 25 ans, le conseil décide de mettre en place le dispositif

Vente de l'épaveuse communale ; accordée à M. Denis Pichon

Séance du 03 Novembre 2020

Intervention de Mme Angeline Canevet, responsable et animatrice du RAMPE, Relais Assistante Maternelles Parents Enfants

Création du marché local bi-mensuel et fixation des tarifs de droit de place

Devis de sauvegarde informatique, décision reportée attente devis supplémentaires

Créances éteintes pour les surendettements : extinction des créances concernant l'exercice 2005

Renouvellement du contrat d'hébergement et de maintenance sur serveur mutualisé et services associés pour SIMAP et R'ADS

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) répartition du prélevement : acceptation de la répartition du FPIC

Communauté de communes de Vallées de la Braye et de l'Anille

Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité de service d'assainissement non collectif

Rapport d'activités de Veolia concernant la délégation de service public : assainissement non collectif pour 2019

Convention de gestion de services transitoire à l'exercice de la compétence internet de l'école

SAEP de Dollon : rapport annuel 2019 sur qualité et prix de l'eau

Convention avec le département pour l'entretien de l'anneau central du rond-point des 13 Vents (RD1/RD98) : refus

ÉCOLE ET INFOS PRATIQUES

Épidémie et continuité pédagogique à l'école Jean-Marie Lechat

La décision du Président de la République de fermer les écoles, à partir du 16 mars, avait entraîné une réorganisation complète des apprentissages, et la mise en place d'un système d'envoi du travail par messagerie. Chaque famille a su répondre, dans la mesure de ses moyens, aux attentes des enseignants, pour que la continuité pédagogique soit assurée. Un grand merci à elles !

L'épidémie de Covid-19 et le confinement ont entraîné l'annulation de beaucoup de projets : la participation au Carnaval de Saint-Calais, le voyage des maternelles à Changé (pour une journée poney), le cycle "sport à Lavaré" des CE2-CM, ainsi que toutes les rencontres sportives, la traditionnelle fête de l'école en fin d'année scolaire.

Le retour en classe, à partir du 25 mai, s'est fait dans le respect d'un protocole sanitaire très strict : effectif réduit (avec un roulement des élèves, les autres recevant le travail par internet), application des gestes barrières, ...

A la rentrée scolaire de Septembre les élèves ont regagnés les salles de classe toujours dans le respect des règles du protocole sanitaire en vigueur.

Deux services de cantines ont été mis en place afin de respecter les distances entre les enfants.

Stéphanie Nallé assure toujours la restauration en préparant les repas uniquement avec des aliments frais. À la cantine ou à la garderie, les enfants sont encadrés par Katia Alexandre, Corinne Meunier et Aurore Serré.



ÉCOLE PUBLIQUE JEAN-MARIE LECHAT



L'année 2019-2020 a vu le retour dans l'équipe enseignante de Nathalie Chauvière (après deux années à assurer les remplacements dans les écoles du secteur), et l'arrivée d'une nouvelle enseignante, Morgane Lagrée (qui vient compléter le temps partiel de Christophe Chauvière).

En juillet 2020, l'année scolaire se terminait avec un effectif de 55 élèves : dans la classe des maternelles, avec Virginie Tonnerre, 16 élèves (1 PS, 11 MS et 4 GS) ; dans la classe de Nathalie Chauvière, 17 élèves (9 CP et 8 CE1) ; et dans la classe de Christophe Chauvière et Morgane Lagrée, 22 élèves (7 CE2, 7 CM1 et 8 CM2).

Spectacles, voyages et autres sorties

Lors des 24h de la maternelle, des parents ont pu venir à l'école pour participer avec les enfants aux différents ateliers mis en place par la maîtresse sur le thème de la diversité linguistique.

Les élèves du CP au CM2 ont profité de séances de piscine à Bessé-sur-Braye de décembre à mars, ce qui permet à chacun de progresser et, pour une partie d'entre eux, d'apprendre à nager.

En mars, deux semaines avant le confinement et la fermeture de l'école, les élèves du CP au CM2 sont allés cinq jours à Arville (Loir-et-Cher) découvrir la vie dans une Commanderie templière du Moyen Age. Au programme : fabrication d'une tunique, d'une épée, d'un vitrail, taille de pierre, fabrication et utilisation d'un trébuchet, initiation à l'architecture médiévale, des jeux et des visites pour mieux comprendre le temps des Croisades.

Remerciements

L'école remercie l'Association des Parents d'Élèves pour l'organisation des différentes manifestations (soirée "choucroute" à la salle des fêtes de Saint-Calais le 18 janvier dernier, vente de brioches et de bulbes), qui permettent de financer les différents projets de l'école.

L'école remercie également le Conseil municipal, qui subventionne le voyage scolaire, et qui offre un livre à chaque élève en fin d'année.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Association des Parents d'Élevés de Conflans Sur Anille

Quelle année particulière que cette année scolaire 2019-2020 !
Et quel début d'année scolaire 2020-2021 qui commence !

Tout s'est arrêté au mois de mars, il a fallu se rendre à l'évidence que nos activités seraient stoppées et inexistantes : pas de co-organisation des Randos Printanières de Conflans avec le Comité des Fêtes, pas de fêtes de fin d'année ! Et aucunes rencontres possibles entre parents.

Mais le nouveau bureau a tout de même pu mettre en place deux évènements :

- La traditionnelle Choucroute de l'école au mois de janvier 2020. Une très belle soirée qui a su fédérer les parents d'élèves pour une organisation au top !
- La vente de brioches et de plantes qui malgré le confinement a été une réussite.

Pour cette nouvelle année scolaire, les perspectives ne sont hélas pas plus réjouissantes.

Nous pensons bien que notre choucroute n'aura pas lieu mais nous trouverons une solution en proposant une formule à emporter ! Donc à noter dans vos agendas la date du 22 janvier ;))

Nous renouvellerons aussi une vente de brioches et de plantes au mois de mars 2020!

Nous avons tout de même organisé, pour ce début d'année scolaire une vente de sapins.

50 foyers auront chez eux un joli sapin vendu par l'APE.

Il est important de rappeler que tous les bénéfices récoltés lors de ces opérations permettent à TOUS les enfants de l'école Jean-Marie Lechat d'avoir des sorties scolaires et pleins d'autres projets !

Dernièrement, l'APE a distribué, gratuitement, à tous les enfants du CP au CM2, deux masques en tissu, devenus obligatoires à l'école.

Dans l'espoir de se réunir à nouveau et de pouvoir faire vivre notre association, nous reviendrons vers vous pour vous proposer de participer à la vie de l'école et contribuer à offrir aux enfants des voyages ou des sorties scolaires !

Composition du bureau :

Présidente : Susie Chéron
Trésorier : Julie Maucourt
Secrétaire : Agathe Duthier

Vice-présidente : Julie Gasselin
Trésorière adjointe : Jennifer Louis
Secrétaire adjointe : Valérie Lesourd

LES 3C CONFLANS CRÉATIF CONVIVAL



Notre association, tout comme beaucoup d'associations, n'a pas échappé aux affres de cette pandémie qui a tout stoppé au mois de mars !

Nous avons pourtant bien démarré cette année avec un grand succès pour nos randos détox ! Ces randos qui ont réunis des fidèles randonneurs arpentant les chemins de Conflans, munis de leurs torches, gilets et chaussures de marche !

Le Marché de Noël a aussi été un vrai succès pour la 4ème année consécutive. Réunissant pas moins de 14 exposants avec un public toujours plus nombreux.

D'autres activités étaient prévues telles que : journée zéro-déchet, nos célèbres soirées jeux, des activités pour embellir notre salle etc....Mais le Covid-19 est passé par là !

Mais loin de nous laisser abattre, nos « fées des masques » ont réussi à confectionner pas moins de 400 masques pour les conflanais ! Un ENOOOORME MERCI à nos cousseuses, nos repasseuses et à toutes les personnes qui ont déposé du tissu pour fabriquer tout ça.

Nous avons aussi pu installer notre cabine à livres (merci Yves et pensées particulières et chaleureuses à notre Jean-Pierre pour les étagères). Cette cabine n'attend que vous pour emprunter, déposer et découvrir des livres. Positionnée devant le Bistrot Poitevin cette bibliothèque libre-service est à vous !

Rien ne nous arrêtera. Dès que le feu vert sera donné, il faudra compter sur nous pour que Conflans bouge, vive et montre toute la solidarité qui la caractérise !

A noter que cette année sera marquée par quelques changements pour l'association. En effet, notre Président, Renaud Gauthier, a maintenant de nouvelles et nobles fonctions qui ne sont pas compatibles avec ce rôle. Affaire à suivre donc ...

N'hésitez pas à adhérer à notre association qui œuvre pour que Conflans reste ce village dynamique et bougeant que tout le monde apprécie !



LES RAIDEURS DU COEUR

L'association LRC, Les Raideurs du Cœur est une association loi 1901 Conflanaise créée en 2013, son but est de mettre en place de nouveaux projets de solidarité tant en France qu'à l'étranger. Nous nous sommes rencontrés lors du 4L Trophy 2013, aimant l'aventure, voyager, barouder, partager, nous avons souhaité partir tous ensemble vers de nouveaux pays, mais, cette fois en organisant nous-mêmes nos voyages et en "embarquant" avec nous de nouveaux équipages. Nous apportons chacun nos compétences, qui nous permettent de nous compléter dans l'élaboration de ces projets. Notre aventure ? Le Roumanie R'aide : Ce raid consiste à rallier la Roumanie en Renault (4l, R5 ou super 5) dans une optique sportive et solidaire. Il a été conçu pour toute tranche d'âge et pour les petits budgets. Lors du Roumanie R'aide 2018 nous nous sommes rendus dans deux écoles : Copalnic Manastur et Urca. Dans chacune d'entre elles, nous avons fait la rencontre des élèves, des professeurs, de réels échanges et beaucoup de gentillesse. Nous y avons alors acheminé des fournitures scolaires (que les élèves du collège de Jules Ferry de Saint Calais et des écoles primaires de Conflans sur Anille, Montailié et Saint Calais nous ont donné), mais aussi des fournitures paramédicales. Nous avons également rendu visite à deux associations aidant des jeunes orphelins, sans abris et des jeunes en difficultés. Des fournitures scolaires, des vêtements, des équipements sportifs ... Au total, plus de 300 kg de fournitures déposés dans les différentes écoles et associations.



LES BRÛLES BITUMES - Moto-Club

L'année 2020 aura été très compliquée pour organiser des rassemblements. C'est pour cela que nous avons fait une année blanche et malheureusement 2021 semble partie sur la même lancée. Mais ne vous inquiétez pas le Moto club se tient prêt à relancer ses différentes activités, dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

A très vite et plein gazz !!



ABOI – Anille Braye Omnisports Intercommunal

ANILLE BRAYE

Omnisports Intercommunal

Siège social : 3, rue du Dr Ollivier

72120 SAINT CALAIS

Tél. 02 43 63 00 54

Portable : 06 76 86 77 91

E-Mail : anille.braye@wanadoo.fr

Site internet : www.aboi72.com



L'Anille Braye Omnisports Intercommunal, C'est... en quelques lignes....

- Une association omnisports composée de 16 sections sportives avec des activités que vous pouvez pratiquer à l'année :
- 1147 licenciés lors de la précédente saison 2019/2020
- Des activités qui fonctionnent sur Saint Calais et/ou Bessé / Braye
- 10 salariés dont 4 en CDI Temps Plein

ATHLETISME	06 80 68 18 56	MUSCULATION	06 42 51 26 80
BADMINTON	06 87 59 65 28	NATATION	06 48 39 77 62
BASKET	06 07 90 65 49	PETANQUE	07 82 25 81 07
CYCLISME	06 30 73 76 80	ROLLER	06 15 75 61 53
GYM & MARCH	06 68 78 27 57	SPORT BOULES	02 43 35 26 37
GYM SPORTIVE	06 95 53 34 02	TENNIS	06 29 93 95 35
JUDO	06 65 75 14 06	TENNIS DE TABLE	06 50 72 42 96
KARATE	06 71 47 11 09	TRIATHLON	06 68 59 39 75

Anim'Sports Santé : défi lancé en 2019

L'objectif 1er est de toucher les personnes relativement éloignées de la pratique sportive à travers des cycles de gym, marche, tennis rebonds, pilates (entre autres)

La NAVETTE à la sortie des écoles : défi lancé en 2017

Navette allant chercher l'enfant à 16h30 à la sortie de l'école, les parents viennent le récupérer non pas à la garderie mais aux installations sportives !

La Base de Loisirs : défi lancé en 2015

Ouverte chaque samedi, dimanche et jours fériés de juin à août, la base de loisirs du lac de Saint Calais vous offre la possibilité de louer KAYAK, STAND-UP PADDLE, PEDALOS, WATERBALL & KATASKI.

Les Anim'Sports Adultes : défi lancé en 2015

L'idée est notamment de proposer une continuité de pratique sportive durant les vacances scolaires lorsque les sections sportives sont en « veille ».

La marche au profit de la Ligue Contre le Cancer : défi lancé en 2010

En souvenir de Frédéric Richard, notre ancien président, mais aussi en souvenir des autres sportifs décédés de cette maladie, nous avons créé en 2010 une randonnée pédestre au profit de la ligue Contre Le Cancer.

Formation Secouriste PSC1 : défi lancé en 2009

Chaque année, l'ABOI vous permet d'apprendre les gestes qui sauvent grâce à la formation PSC 1 (Prévention et Secours Civique niveau 1). Une formation sera proposée au printemps



La Fête de l'ABOI : défi lancé en 2005

Cette fête a lieu le premier vendredi qui suit la rentrée scolaire afin de pouvoir accueillir les 600 enfants des écoles primaires du territoire en journée, puis le grand public en soirée.

Cette journée « portes ouvertes » de notre association permet aux sections de l'ABOI de mettre en avant leurs activités.

L'accueil de stages sportifs : défi lancé en 2004

Cela fait maintenant 16 ans que nous accueillons chaque année entre 6 et 10 stages de comités départementaux, ligues régionales ou clubs

Sports Découverte : défi lancé en 2003

Depuis 2003, l'ABOI propose une section multisports appelée « Sports Découverte », l'équivalent d'une école des sports. Dans la semaine, 2 séances sont proposées (le mercredi matin et le jeudi soir). A noter que les séances se déroulent à Saint-Calais et fonctionnent sur le calendrier scolaire.

Cette activité, ouverte uniquement aux enfants de Grande Section & CP, a pour objectif de découvrir et de pratiquer 8 sports différents sur la saison (changement toutes les 4 semaines).

Les ANIM'SPORTS JEUNES : défi relevé en 1989

Fort de ses 20 ans d'existence et appelées Tickets Sports au lancement, ces activités sportives de vacances ont touché + de 16 000 jeunes de 6 à 14 ans, habitant le territoire communautaire ou non, filles et garçons.

Le Triathlon de Saint Calais : défi relevé en 1989

Maintenant connue et reconnue bien au-delà du département, l'épreuve, qui a vu le jour il y a plus de 30 ans se déroule sur 2 jours fin juin.

L'organisation du triathlon de Saint Calais est portée par le club omnisports avec l'aide des différentes sections.

Nous espérons très fort vous retrouver le 19 et 20 juin 2021 prochain pour la 32ème édition, l'actualité des prochains jours en dépendra !

COMITÉ DES FÊTES

Les activités 2020 ont toutes été annulées, en raison de l'épidémie de Covid 19.

La date de la prochaine **assemblée générale** du comité reste toujours à définir.

A défaut de manifestations, je vous propose un historique du Comité des Fêtes... suivi de quelques photos ou articles de journaux de l'année 2019

Créé en 1977, le 1^{er} président a été Georges Doron, suivi de Guy Bleu, Alain Deniau, Gérard Poitou, Roger Gautier et Yves Lecomte. Il n'y avait pas de matériel et pas de fonds en caisse.

*Un **1^{er} concours de pêche** a été organisé sur le plan d'eau de Claude Conard. Les 1^{ers} stands ont été construits en bois avec l'aide de Raymond Tironneau.*

*En 1979 La **1^{ère} fête patronale** sur la place du bas du bourg en Juillet, reprise d'une fête ancestrale de la Ste Madeleine, appelée l'assemblée.*

Cette fête s'est adaptée au fil du temps :

Kermesse, concours de pétanque au début des années 80.

*Le **1^{er} méchoui** « officiel » a eu lieu en 1982. Depuis 2014 les « **Rando-dîne** » ont remplacé le méchoui.*

***Fête de la chasse**, 1986 : la 1^{ère} au bas du bourg, sur le terrain de Pierre Pinaudier, ensuite dans le parc du château de la Barre, la dernière en 1992 route de Semur.*

En 1991, le comité, en accord avec le Conseil Municipal, a participé à la construction d'une 4^{ème} travée au local communal pour entreposer le matériel.

*En 1993, retour de la fête bas du bourg, **appelée Fête des Enfants**.*

*Puis 1997, pour les **20 ans du CDF**, nouvelle fête sur le terrain de jeux communal, organisée sur 2 jours avec concerts, expositions, défilés, feu d'artifices. La dernière a eu lieu les 19 et juillet 2019.*

*En 2012, le CDF a participé au **1er inter villages** avec Montailly, Coudrecieux et Valennes*

*Des **séances théâtrales** ont eu lieu, avec les Chemineux, Les Baladins de la tour, Serge Boccara, la troupe de la Poulinière, Bernadette « Cœur de Braco », etc...*

*Un concours de **Manille** au 17 a été organisé quelques années, il se déroulait sur 3 jours.*

Voilà un résumé des activités du comité des fêtes

Hélas en 2020, toutes les manifestations prévues ont été annulées ...

En espérant des jours meilleurs...

Yves Lecomte



CONFLANS-SUR-ANILLE : COMITÉ DES FÊTES - PARENTS D'ÉLÈVES

Une participation à la rando repartie à la hausse



Le Comité des fêtes et l'association des parents d'élèves de Conflans-sur-Anille ont organisé les 23^{es} randonnées printanières autour de la commune.
Avec plusieurs parcours dans la campagne, la randonnée a vu sa participation

augmenter par rapport à l'année dernière avec 577 marcheurs et 190 VTT.
Une soixantaine de bénévoles du Comité des fêtes mais aussi de l'école ont été nécessaires pour les ravitaillements et le verre de l'amitié à l'arrivée. Les bénéfices

serviront à financer les voyages et activités scolaires.
Le Comité organisera une nouvelle fois sa traditionnelle fête le dimanche 21 juillet prochain.

Journal "le Maine Libre" 26 07 2019

CONFLANS-SUR-ANILLE
La fête pour tous en images



Les Caraïbes ont investi le centre-bourg.

À Conflans-sur-Anille, chaque année au mois de juillet, la fête pour tous rassemble quelques milliers de personnes dans le village. La fête est partout et pour tous.



La musique de Dollon, n'est pas la dernière à mettre de l'ambiance.



Le trio Benjamin entre nostalgie et humour.



Gracieuse Mathilde et ses danses orientales.



Les Brûle-Bitume ont fait rugir leurs engins.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT



En stabilité pour l'année 2020 avec 8 nouveaux, le club compte 77 adhérents et 8 sympathisants. L'assemblée générale du 21 janvier 2020 a procédé au renouvellement du bureau :

Jean-Marc LAMBERT	Président d'honneur
Denise CHEREAU	Présidente
Claude LEBOURHIS	1 ^{er} Vice-président
Michel CHERON	2 ^{ème} Vice-président
Michel DESPONT	3 ^{ème} Vice-président
Véronique DELETANG	Secrétaire
Monique GAUTIER	Vice-secrétaire
Marie-Line CANY	Trésorière
Marinette GAUTIER	Vice-trésorière

Membres :

Nicole BIGOT (Commission voyages)
Joël CHEREAU
William GAUTIER
Danie GOUDOU (Commission voyages)
Marie-Jeanne MUREAU

Les activités programmées pour l'année 2020 doivent malheureusement être annulées

Le cassoulet : le 27 octobre / Le repas du club : le 15 décembre.

Dès que possible, reprise tous les quinze jours, le mardi en semaine paire des activités : randonnée, cartes, jeux de société, pétanque et molky.

Vous pouvez obtenir des renseignements auprès de Denise CHEREAU au 06.78.41.54.33.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Union Nationale des Combattants est présente à Conflans-sur-Anille.
Cette association a été fondée en 1918 par deux personnes aussi dissemblables que Georges Clémenceau et le Père Daniel Brottier unies dans le courage, le combat, l'honneur et le service à apporter aux soldats de la guerre de 1914-1918.

L'UNC est donc un modèle d'intégration et d'union civique ; elle est un modèle de rassemblement et d'exercice du devoir de mémoire.

L'UNC ne s'adresse plus aux Poilus mais à tous ceux qui ont servi et qui servent la France et ses Armes.

Elle s'adresse à ceux qui perpétuent le sentiment national chèrement acquis par les héros qui aujourd'hui encore donnent leur vie pour leurs concitoyens

Cette année 2020, en raison de l'épidémie de Coronavirus, la commémoration du 11 Novembre s'est déroulée en comité restreint et sans défilé, avec la seule présence du Maire et ses adjoints accompagnés de Mr Guillaume de Lamothe, Président de l'association et son fils.

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Médiathèque Municipale

Centre Culturel, Cour de la
République

72120 SAINT-CALAIS

Téléphone : 02 43 35 35 03

mediatheque.saintcalais@orange.fr

Tarifs :

Adulte : 10 €

Famille : 20 €

Enfant (-18 ans) : gratuit

Étudiant et demandeur d'emploi : 5 €

Nouveau résident Calaisien (AVF) : gratuit

Internet – forfait mensuel : 2,20 €

Internet – forfait annuel : 12,90 €

Internet – consultations/démarches pour le service public

(Caf, Pôle emplois...) : gratuit

Connexion WiFi : gratuit

Photocopie ou impression : 0,30€

Établissement scolaire Calaisien : gratuit

Toute autre collectivité : 48 €

Campeur Camping Municipal : gratuit avec une caution de 52.40 €

Perte, détérioration de DVD : 42 €

MÉDIATHÈQUE

Mardi

Fermé le matin • 15h - 18h30

Mercredi

10h - 12h30 • 15h - 18h30

Jeudi

10h - 12h30 • 15h - 18h30

Vendredi

Fermé le matin • 15h - 18h30

Samedi

10h - 12h30 • 15h - 18h30

Juillet et août > Fermé le samedi après-midi

Accès libre et gratuit • **Accès Internet et Wifi**

Abonnements à la médiathèque :

10€ adultes • 5€ demandeurs d'emploi •

Gratuit pour les enfants

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Vous pouvez bénéficier d'un **prêt de livres et de magazines à domicile**. Un service proposé par la médiathèque municipale.

Portage le premier ou second jeudi du mois.

Contact • Dominique • 02 43 35 35 03

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE



- 3 centres à votre disposition : Bessé-Sur-Braye, Saint-Calais et Vibraye
- une équipe pédagogique composée de 18 professeurs spécialisés
- des professeurs intervenants dans les écoles du territoire
- une programmation annuelle d'animations et de concerts

Retrouvez-nous sur notre site internet : emibscv.fr
ou sur facebook : www.facebook.com/emibscv/

CÔTÉ MUSIQUE

(dès l'âge de 2 ans aux adultes)

Parcours Parent-Enfant, Eveil Musical, Initiation à la Formation Musicale, Apprentissage d'un Instrument, Chorales, Orchestres, Musiques Actuelles ...



CÔTÉ THÉÂTRE

(du CP aux adultes)

Enfants, Adolescents, Adultes ...
Venez découvrir l'univers du théâtre avec Vanessa Lilian !

ACCOMPAGNEMENT MUSICO-PRÉNATAL

(dès le 7^{ème} mois de grossesse)

Créer un premier lien de communication et de bien-être
entre la future maman et son bébé



Photos : (Freepress) Jcomp, Kheyonok, Yullya



Bessé-Sur-Braye, Saint-Calais, Vibraye
Renseignements au **02.43.35.04.05.**

Centre Artistique Intercommunal Jean Françaix
36bis rue de la Cornillère, 72120 Saint Calais
emi.besse.stcalais.vibraye@orange.fr



AIDE À LA PERSONNE



L'ADMR de Saint-Calais vous propose toute une gamme de services à la personne : pour les familles, célibataires, personnes âgées et personnes en situation de handicap.

- ▷ Ménage, repassage
- ▷ Aide avant et après la maternité
 - ▷ Garde d'enfants
 - ▷ Aide au lever, au coucher
 - ▷ Aide à la préparation des repas
- ▷ Accompagnement, promenade, courses
 - ▷ Téléassistance au domicile ou mobile avec géo localisation



Nous vous accompagnons dans la réalisation d'une demande de financement pour vos CESU (chèques emploi service universels). Réduction d'impôts selon loi en vigueur.

Contact :

La Maison des services
ADMR Perche sarthois
Place cardinal Dubois
72120 St Calais
Tél. : 02.43.35.99.58.



Services à la Personne

Besoin d'aide !

Familles Rurales s'occupe de tout

N'attendez plus, contactez-nous !
02 43 39 34 36



« Notre service peut vous accueillir le samedi matin sur rendez-vous »

Garde
d'enfants



Ménage
Repassage



Travaux de jardinage
Bricolage



Aide au maintien
à domicile*

des personnes âgées et / ou en situation de handicap











Contact :

Soutien à Domicile
Familles Rurales
34 rue Paul Ligneul
72015 Le Mans Cedex 2
Tél. : 02.43.39.34.36.

Nos insectes volants à rayures jaunes



Les abeilles, bourdons et guêpes :

 Abeille charpentière <ul style="list-style-type: none">- Le mâle ne possède pas de dard- Pique très rarement- Peut mesurer jusqu'à 3cm- Vole de façon agressive pour essayer de vous éloigner	 Abeille mellifère <ul style="list-style-type: none">- Abeille qui a le plus besoin d'aide- Excellent pollinisateur- Pas agressive- Ne peut piquer qu'une fois	 Bourdon <ul style="list-style-type: none">- Très bon pollinisateur- Peut piquer pour défendre son nid	 Syrphe <ul style="list-style-type: none">- Porte des rayures jaunes juste pour vous effrayer- Ne peut rien vous faire- Traîne dans les champs- Peut vous suivre
 Guêpe de papier <ul style="list-style-type: none">- Attaque seulement si on la provoque- Piqûre très douloureuse- Peut vous pourchasser	 Guêpe jaune <ul style="list-style-type: none">- S'intéresse à votre nourriture- Ne vous laisse jamais tranquille- Piqûre très douloureuse	 Guêpe tueuse de cigales <ul style="list-style-type: none">- Mange uniquement des cigales- Pique rarement- Peut être effrayante	 Guêpe maçonne <ul style="list-style-type: none">- Ne pique que les araignées- Fait son nid dans le sol- Amasse des araignées dans son nid



Nid de guêpes



Nid de frelons asiatiques

**Pour toute destruction de nids frelons asiatiques frelons guêpes (Secteur Saint Calais) :
Willy Mallet 06 26 17 07 03 ou contacter la mairie**

Le frelon européen et le frelon asiatique :

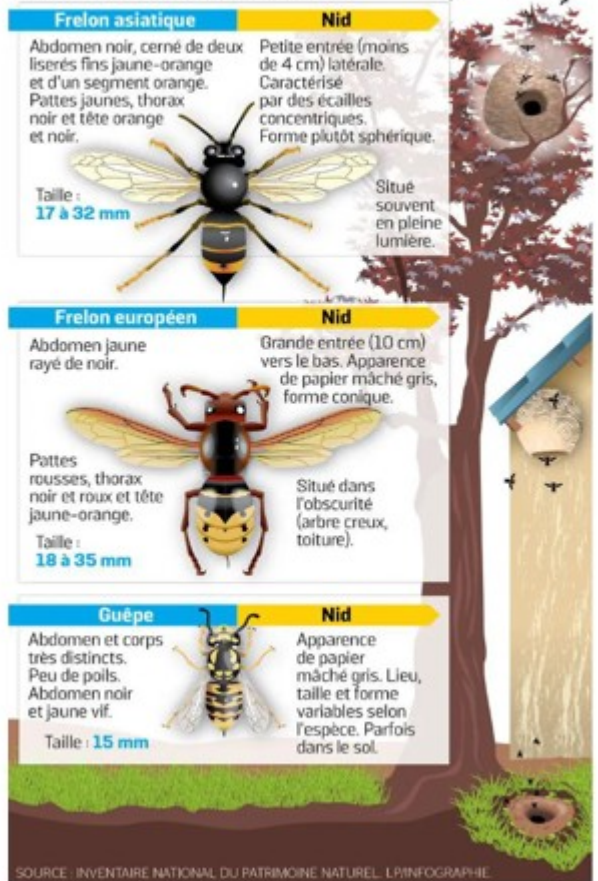
Le frelon européen a mauvaise presse, bien qu'il ne soit pas du tout agressif. Sa piqûre n'est pas plus douloureuse ou dangereuse que celle d'une abeille.

Il ne pique que pour se défendre, lorsque l'on s'approche trop près de son nid ou qu'il se sent pris au piège ou attaqué.

Le frelon asiatique n'est pas non plus très agressif, son venin n'a rien de très toxique et seuls des cas très rares nécessitent l'intervention d'un professionnel de la santé.

En Europe, le frelon asiatique est considéré comme étant une espèce invasive.

Comment les différencier



1 reine = 2 000 à 3 000 individus...

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

Accrocher a une branche

Trois trous D'1 cent suffisent

Bière blonde
Cassis
Vin blanc

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...
Changer la mixture de temps en temps
et surtout brûler les occupants car il ne sont pas toujours morts,
sortis du piège, il peuvent se réveiller et repartir.
Merci de votre lecture et à vos pièges !

Le frelon asiatique commet de nombreux dégâts sur l'écosystème (il est notamment classé nuisible pour les abeilles domestiques).

Les reines fondatrices sortent, en cette fin février, progressivement de leur hibernation pour établir de nouveaux nids.

L'occasion de les piéger mais attention cependant à utiliser des pièges sélectifs pour ne pas mettre d'autres espèces en péril.

UN PEU D'HISTOIRE...

150 ANS DÉJÀ ! COMMÉMORATION DE LA GUERRE 1870-1871

La **guerre franco-allemande de 1870**, parfois appelée **guerre franco-prussienne** ou **guerre de 1870**, est un [conflit](#) qui opposa, du [19 juillet 1870](#) au [28 janvier 1871](#), la [France](#) à une coalition d'États allemands dirigée par la [Prusse](#) et comprenant les vingt et un autres États membres de la [confédération de l'Allemagne du Nord](#) ainsi que le [royaume de Bavière](#), [celui de Wurtemberg](#) et le [grand-duché de Bade](#).

La Fin du Second Empire et la guerre de 1870-71.*

En 1856, Napoléon III entreprit la guerre de Crimée ; un jeune de Conflans, Hubert Charles, devait mourir à l'hôpital de Messine.

Les conscrits avaient alors le tirage au sort. Si le contingent du canton de Saint-Calais était fixé à 100 hommes pour le service et s'il y avait 110 conscrits dans le canton, les 10 ayant le numéro le plus élevé étaient exemptés. De plus, le plus jeune homme qui ne désirait pas être soldat pouvait se racheter – en 1860 le taux était de 2000 francs – par contre, certains faisaient des remplacements volontaires et payés pour une durée de 6 à 7 ans. On était alors inquiet, car on pensait toujours à la guerre ; voici quelques extraits incroyables d'une lettre écrite le 25 septembre 1867 : *« Cette année, la classe est de 103 conscrits, ils sont tous soldats à moins de grandes infirmités, Louis Fourmy, Louis Brébion, Julien Vivet, il n'y a que la « Musaraigne » qui s'en est bien tiré, la misère est grande, nous sommes en attendant les Prussiens, ce qui me donne à espérer, c'est que le monde vient se cacher avec leur mobilier et bestiaux, dans les bois vers les Bachoires et le Fief Basile »*.



L'Empereur Napoléon ayant voulu faire plébisciter sa politique, à Conflans, le 5 avril 1870, sur 205 votants il y eu 194 oui contre 11 non. Puis, au mois de Juillet 1870, c'est le départ des hommes pour la guerre. Les « mobiles » de Conflans, avec ceux de Saint-Calais, se rendent à Bessé faire l'exercice , sous les ordres de Mr de Montesquiou vêtus d'une blouse bleue, une casquette blanche, comme arme un bâton sur l'épaule formant pique avec une pomme au bout !

Un fait naturel céleste impressionna tout le monde, le soir du 30 octobre 1870 : une aurore boréale, fait rare à Conflans. Le lendemain, on apprenait la capitulation de Bizaine à Metz. L'ennemi ayant incendié Châteaudun le 18 octobre, était maintenant près du pays. Le 20 novembre 1870, les Bavarois occupent La Ferté-Bernard, Vibraye, Valennes et Rahay. Le curé de Rahay et le maire, le vicomte Jaubert, sont emmenés comme otages ; celui-ci en meurt quelques semaines plus tard.



Le 25 novembre, les Bavarois arrivent à Conflans. Nantis de cartes d'état-major, le détachement de 300 hommes se rend du bourg, par un vieux chemin en mauvais état, par les Bournais et Rochem, jusqu'au château de la Cour du Bois. Déçus de trouver un château vide, ils furent obligés de coucher sur le sol. Ils se saisirent d'otages dans la commune ; le « Maître » Tafforeau, des Bordes, ainsi que des voisins sont emmenés les pieds nus, dans la neige qui tombait en abondance ces jours-là, et la corde au cou jusqu'en Beauce. Les maisons sont pillées et

les meubles défoncés, les chevaux emmenés comme à la Boirie et à la Rousselière et les vaches tuées dans la cour pour leur nourriture. Les Bavarois entrent à Saint-Calais le 25 décembre et la ville fut pillée et rançonnée de 17 000 francs.

A Mazangé, eut lieu un combat le 6 janvier ; la tombe d'un soldat français y est toujours entretenue près de la ferme de la Hacherie.(les français avaient dans leurs rangs un jeune lieutenant de 18 ans qui deviendra, en 1914, le général de Castelnau). Les Bavarois arrivèrent à Bessé le 8 janvier, les officiers furent reçus à la Mairie par le maire Leroux de la Roché. Ils repartirent vers Vancé et, près de la rivière le Tusson, il y eut un engagement où fut blessé, parmi d'autres, de 14 blessures, le soldat Persault il décèdera à l'hôpital de Saint-Calais près de 2 mois plus tard.

L'armistice
Bavarois et autres
pays pendant 2
détachement qui
avait un officier
de chimie et qui
les travaux de Mr
très heureux de
pour lui être
beaucoup de
la population du
dont un notaire,
la ferme de la
thalers aux effigies



de François-Joseph, Empereur d'Autriche. Dès le 2 septembre 1870, on fit une souscription pour les gardes mobiles et les blessés, 126 personnes versèrent la somme de 201 fr 30 (principaux dons : Touzard, curé, 5fr ; de Lauzon, 20 fr ; de Vanssay Achille, 10 fr ; de Vanssay Raymond, 5 fr ; etc...)

signé fin janvier, les troupes occupèrent le mois. Dans le occupait Conflans, il y allemand qui s'occupait suivait depuis longtemps Alphonse Poitevin ; il fut faire sa connaissance et agréable, il accorda concessions, dont profita bourg. 2 autres officiers, ont laissé à leur départ de Boirie, comme souvenir, 2 de Louis, roi de Saxe, et

Avec la guerre, 1870-1871 a laissé dans l'histoire le nom de « l'année terrible » et le souvenir d'une très grande misère. L'hiver ayant été très dur, les maladies et les épidémies de typhus et la variole ont décimé la population de Conflans ; pour 900 habitants, on dénombre : 33 décès en 1870, 49 décès en 1871 (dont 21 avant le 1^{er} mars) ; beaucoup d'enfants en furent victimes : 5 enfants dans la famille Renou à Bellemaisons et 5 aussi dans la famille Coupeau à l'Arpent. **2 soldats, originaires de Conflans, furent également victimes : Barbet François, 23 ans décédé à Nantes, et Bigot René, 23 ans décédé à Orléans.**

A l'hospice de Saint-Calais, au 31 mars 1871, il était décédé 87 soldats, qui furent inhumés près de la croix dans le haut du cimetière. Des plaques portant les noms des soldats français décédés furent posées le 1^{er} novembre 1895 ; elles ont été enlevées en 1960.

Le 1^{er} mars 1872, on lança une souscription pour la libération du territoire : 70 personnes versèrent la somme de 333 fr 20 (Achille De Vanssay 100 fr ; l'abbé Touzard, 50 fr ; le comte de Lauzon, 50 fr ; M. Poitevin, 15 fr ; M. Hallery, 10 fr ; Guilmardais, infirmier, 5 fr ; Souriau Hubert, 5 fr ; Halleri-Luzu, 5 fr ; Bourrelier, instituteur, 5 fr).

A l'arrivée et pendant l'occupation de la commune par les Bavarois, il se trouva ce qu'on appellerait aujourd'hui des « collaborateurs » : un individu conduisit les soldats allemands aux endroits où les habitants avaient caché leurs biens ; l'occupation finie, craignant des représailles, il se suicida. Suivant une habitude ancienne, son corps fut « jeté par-dessus le mur du cimetière », le 27 mars 1871.

**Extrait du livre de Louis Chéron « Conflans-sur-Anille » paru en 1976*

Si vous avez connaissance d'ancêtres qui ont été gardes-mobiles, qui sont décédés pendant ou des suites de cette guerre, si vous avez des documents, des informations de cette époque ...je suis preneur...merci d'avance...Yves Lecomte.

Les 4 photographies sont d'Alphonse Poitevin (1819-1882) qui a été témoin de cette période.



Texte de Yves LECOMTE

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS



Le Pays du Perche sarthois est un établissement public; structure de coopération au service des collectivités pour la mise en œuvre de projets de développement du territoire.

Les adhérents sont le Conseil départemental de la Sarthe et les Communautés de communes : Maine Saosnois, Gesnois Bilurien, Huisne sarthoise, Vallées de la Braye et de l'Anille. Son territoire regroupe 85 communes et près de 85 000 habitants.

Le Perche sarthois porte des actions dans les domaines suivants :

- la préservation et la valorisation du patrimoine, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire,
- le développement de l'offre touristique locale et la promotion touristique,
- l'aménagement du territoire et le développement durable,
- la mise en œuvre des politiques contractuelles,
- l'animation du Conseil de Développement.

ZOOM SUR :

1/ LE SCOT et le PCAET : Le Perche Sarthois élabore le Schéma de Cohérence Territoriale et le Plan Climat Air Energie Territorial de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille. Le SCOT est un document d'urbanisme qui propose une vision stratégique de développement du territoire sur une période de 15 à 20 ans. Il sert de cadre de référence pour les différentes politiques publiques. Son but est de préciser et mettre en cohérence les politiques locales en matière d'urbanisme, de logement, de transports et déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de préservation des ressources naturelles...

Le PCAET est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique. C'est un cadre d'engagement pour le territoire, qui vise à limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à réduire la vulnérabilité du territoire.

2/ L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE : L'inventaire du patrimoine a pour mission de « recenser, étudier et faire connaître » le patrimoine français sous toutes ses formes : urbain, architectural, artistique, mobilier... Compétence d'État depuis sa création en 1964, puis régionale depuis 2004, elle fait l'objet en Perche sarthois d'une convention avec la Région Pays de la Loire, qui permet au Pays de mener sa propre mission d'inventaire, depuis 2006.

Pour la période 2017-2020, l'enquête porte sur le développement et l'évolution des bourgs du Perche Sarthois à travers leur histoire, leur morphologie, leur architecture, mais aussi leurs rapports à l'espace rural qui les entoure. Douze bourgs ont été retenus pour une analyse approfondie : Connerré, Valennes, Sceaux sur Huisne, Montfort le Gesnois, Conflans sur Anille, Tuffé-Val de la Chéronne, Semur en Vallon, Coudrecieux, Bessé sur Braye, La Bosse, Torcé en Vallée, Saint Calais.

Chaque inventaire fait l'objet de rédaction de fiches et d'un document de présentation, ainsi que de l'organisation d'une conférence de restitution ouverte à tous. Les communes suivantes ont été étudiées: Connerré, Valennes, Sceaux sur Huisne, Montfort le Gesnois et Conflans sur Anille.

OFFICE DE TOURISME DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE



L'Office de Tourisme vous aide, tout au long de l'année, à organiser votre séjour sur le territoire des Vallées de la Braye et de l'Anille. Besoin d'idées sorties, activités, d'informations pratiques ? N'hésitez pas à nous rendre visite. Nous sommes également à votre écoute pour vous assister dans la préparation de vos week-ends en Perche Sarthois, en Sarthe, en France et ailleurs.

Près de **2800** places réservées et/ou vendues pour le Quai des Arts. (Billetterie à Vibraye)

LOCATION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

La location de VAE a été reconduite en 2020. Pour la 1ère fois, un partenariat avec Cycle Val d'Huisne à la Ferté Bernard a permis à l'Office de bénéficier de 4 vélos supplémentaires en plus des 2 vélos mis à disposition par le Pays du Perche Sarthois. De ce fait, 4 vélos étaient disponibles à St Calais jusqu'à fin septembre. La nouveauté a été d'en proposer 2 à l'Office de Vibraye. La location de vélos électriques, devenue un service incontournable sera de nouveau reconduite pour la saison 2021.



TOTE BAG



L'équipe de l'Office de Tourisme a sorti un nouveau produit au sein de sa boutique : un joli tote bag à l'effigie des Vallées de la Braye et de l'Anille.

L'objectif de ce sac fourre-tout est de mettre en valeur les richesses de notre territoire ainsi que ses acteurs touristiques.

Disponible à 6,50€ à l'Office de Tourisme à St Calais et à Vibraye, à Bessé Initiatives, à la boutique de l'Hôtel d'Angleterre à St Calais, à la Cidrerie Distillerie Pelletier à la Chapelle Huon, à la médiathèque de St Calais, à la librairie de Vibraye ainsi qu'à la Guichardière à Dollon, n'hésitez pas à venir l'acheter et à nous aider à promouvoir notre beau territoire.

Près de 150 tote bag ont été vendus depuis sa sortie en août

Plus de 300 produits vendus en 2020 !



BOUTIQUE

L'Office de Tourisme a réaménagé son espace boutique dans ses locaux et les projets se poursuivront en 2021 avec l'arrivée de nouveaux produits. Sont à l'étude un projet de coffret dégustation de produits locaux et une déclinaison de cartes postales. Vous pourrez trouver au sein de la boutique : guides rando, cartes, produits du terroir local (cidre, jus de pommes, miel, rillettes) mais également la nouveauté 2020, le tote bag à l'effigie du territoire.



CARTE TOURISTIQUE

En 2020, nous avons travaillé sur la création d'une carte touristique des Vallées de la Braye et de l'Anille que vous pourrez venir retirer à l'Office de Tourisme à partir du printemps 2021.

Près de **1500** contacts (malgré 2 mois de fermeture liée à la COVID-19)
75% accueil physique
80% de sarthois
10% de parisiens

SALON DE L'AGRICULTURE

Présence de l'Office de Tourisme tout au long du salon de l'agriculture pour promouvoir les Vallées de la Braye et de l'Anille à l'aide de notre nouvelle plaquette «Se mettre au vert».



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE



La Page de la Communauté de communes

- 2020 -

DES VALLÉES DE LA BRAYE ET L'ANILLE

Le mot du Président

Rencontre avec Michel LEROY, élu Président de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille le 16 juillet 2020



Pourquoi étiez-vous candidat à la Présidence de la Communauté de communes ?

Il y a plusieurs raisons à cela : tout d'abord Monsieur Jacky BRETON nous avait fait part de son intention d'arrêter toutes fonctions électives en 2020 après 37 années d'implication sans faille à diverses responsabilités.

Ensuite le fait que de nombreux délégués sortants ne souhaitent pas renouveler leurs mandats. Il me semblait important qu'un élu connaissant à la fois la vie d'élu local (je le suis à Bessé-sur-Braye depuis 2001 dont Maire et Maire-Adjoint depuis 2008) et le fonctionnement de la Communauté de communes se porte candidat.

Quels sont vos projets à court et moyen terme avec la nouvelle équipe ?

Ils sont nombreux !

Les 9 Vice-Présidences sont toutes aussi importantes les unes que les autres. Bien sûr, tout ce qui touche la santé nous préoccupe en premier lieu. Mais aussi l'économie de notre bassin de vie avec le maintien de l'emploi, l'environnement avec l'amélioration énergétique des bâtiments, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, le travail sur la mobilité dans notre territoire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la réflexion sur le Plan climat air énergie, le travail sur la gestion des eaux et enfin la prévention des inondations.

Malgré une année 2020 marquée par la crise sanitaire, qu'en retiendrez-vous ?

Tout d'abord, ce fut une année d'élections locales en mars pour 17 communes puis en juin pour Saint Calais et Vancé.

Les Conseillers communautaires n'ont été installés que le 16 juillet au lieu de la mi-avril. Avec le mois d'août, traditionnellement mois de vacances, la reprise de l'activité communautaire n'a pu se faire qu'en septembre.

Suite à la crise sanitaire, une kyrielle de mesures d'aides a été mise en place par l'Etat, la Région, le Département, ce qui a provoqué un surcroît de travail au fonctionnement habituel de notre établissement.

Une dernière phrase pour conclure...

Restons avant tout positif ! La nouvelle équipe communautaire est un bon dosage de nouveaux élus et d'autres plus expérimentés. Une équipe motivée pour la réussite de notre territoire. De plus, nous avons la chance d'être épaulés par un personnel administratif de très haut niveau que je remercie pour son aide précieuse.

Une nouvelle équipe en place

Aux côtés du Président, œuvrent les vice-Présidents. Elus en premier lieu au sein du conseil municipal de leur commune, ils ont choisi de consacrer également de leur temps au territoire.

Présentations :



Françoise LELONG

1ère Vice-Présidente à la Santé

Conseillère municipale de Saint Calais

Conseillère Départementale aux côtés de Dominique LE MENER

Membre de la liste Sénatoriale de Jean-Pierre VOGEL



Élue de terrain, je siége à la commission Solidarité, Autonomie, et Démographie médicale au sein du Conseil départemental, je suis également membre du conseil de surveillance de l'hôpital de St Calais ainsi que du conseil de surveillance de l'EPSM (Établissement Public de Santé Mentale).

J'ai à cœur de mener mon action au plus près des attentes de nos concitoyens, et cela en étroite collaboration avec mes collègues élus municipaux, communautaires ou départementaux, car c'est bien évidemment ensemble que nous pouvons faire avancer les projets structurants pour nos territoires. C'est pourquoi j'ai souhaité prolonger mon engagement pour la démographie médicale en proposant ma candidature comme 1ère Vice-Présidente en charge de la Santé de la Communauté de communes.



Jacques LACOCHE
2ème Vice-Président à l'Economie et à l'Emploi
Maire de Bessé sur Braye



“ Maire de Bessé sur Braye et Vice-Président de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille depuis huit ans, il m'a paru naturel de me diriger vers le secteur économique compte tenu de ce que j'ai vécu depuis pratiquement deux ans avec la fermeture de la papeterie Arjowiggins. Toutes les démarches qui ont été faites sans succès, m'ont forgé dans le sentiment qu'il fallait être présent et attentif d'autant qu'une grande partie des communes de la Communauté de communes a été impactée.

Ce n'est malheureusement pas la seule industrie concernée. Rien n'est jamais acquis et il convient de rester vigilant à l'égard des commerçants, artisans, et industriels.

La pandémie actuelle me conforte dans cette philosophie car malgré les aides, la situation actuelle est très difficile à supporter tant sur le plan professionnel, financier que psychologique.

Grace à notre intervention commune auprès de Madame GOUREAU Jacqueline, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, notre Communauté de communes a été hissée au rang de Territoire d'Industrie sur qui on compte beaucoup pour trouver des pistes destinées à rendre attractif notre territoire, développer le recrutement des compétences nécessaires à l'épanouissement de celui-ci, innover en bénéficiant de dispositifs en faveur de la transition numérique et tendre vers la simplification des textes réglementaires.

Par ailleurs, hormis cet outil, il convient d'utiliser bien d'autres moyens plus classiques et nombreux mis à notre disposition en faveur des acteurs économiques qui sont à la recherche d'employés notamment, mais dont le manque d'hébergements et de moyens de transport sont un frein supplémentaire à l'embauche.

La tâche n'est pas aisée mais avec l'aide des services de la Communauté de communes, du Département, de la Région, de l'Etat et de divers organismes, il nous est possible d'espérer, par notre action, aboutir à une amélioration du tissu économique.

Malgré le contexte morose évoqué il va falloir progresser ne serait-ce que par petits pas. On marche dans la vie à petits pas pour que l'empreinte devienne un grand pas... //



Christophe LEDIEU
3ème Vice-Président au Tourisme, à la Communication, à la Culture et au Sport
Conseiller municipal de Vibraye

“ CHRISTOPHE LEDIEU, j'ai 45 ans et je suis né à Tours le 19/10/1975. Papa de trois filles 21, 19 et 10 ans, j'ai grandi à Saint Calais, mais j'habite Vibraye depuis 2005.

Je suis PHOTOGRAPHE PORTRAITISTE depuis plus de 25 ans. Après avoir exercé sur Le Mans pendant 17 ans, l'envie de créer mon studio s'est réalisée en 2010 sur la commune de Vibraye. Très vite mon intérêt se tourne vers l'associatif. J'adhère à l'union des Commerçants UVICAPL en qualité de président.

Grâce à l'équipe en place et le soutien de notre municipalité de nombreuses animations voient le jour : Marché Nocturne, Course folle de voitures à pédales, Défilé de mode, Marché de Noël, Brocantes, Animations commerciales, Intervilles, ...

Véritable passionné de patrimoine, tourisme et sport c'est tout naturellement que je me présente dans la commission Tourisme à la Communauté de communes. Il est un atout majeur pour notre territoire et nos entreprises, il favorise le développement et suscite l'intérêt à la connaissance de notre patrimoine.

Je suis déterminé à remplir pleinement ma mission pendant la durée de mon mandat et je m'engage à entretenir une seule et unique identité territoriale. //

Marc MERCIER
4ème Vice-Président aux Finances
Maire de Saint Calais



“ Marc MERCIER retraité, j'ai 67 ans et calaisien depuis 1990.

J'ai par le passé occupé pendant une mandature le poste d'Adjoint aux finances à la Mairie de SAINT CALAIS de 1995 à 2001. J'ai été élu Maire de la ville de SAINT CALAIS et Vice-Président de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille en juillet 2020.

Issu du milieu bancaire, j'ai souhaité m'investir au sein de la Communauté de communes dans la partie financière qui est en lien avec mon expérience professionnelle.

En tant que Vice-Président chargé des finances, j'ai l'intention d'œuvrer dans l'intérêt de la Communauté de communes tout en étant très attentif à la gestion de celle-ci en évitant un endettement trop important et une augmentation de la fiscalité communautaire. //



Prosper VADE
5ème Vice-Président à la Voirie et aux Travaux
Conseiller municipal de Vibraye

“ Prosper VADE marié deux enfants.

Retraité de technicien d'élevage après 40 ans de fonction dans les anciens cantons de Vibraye, Montmirail et Saint Calais, je suis depuis trois mandats maintenant très investi dans la vie locale :

Conseiller municipal à Vibraye participant aux commissions travaux et finances.
Délégué suppléant, puis Vice-Président et enfin délégué au SMIRGEOMES/SYVALORM.

Délégué et 2ème Vice-Président au Syndicat d'Adduction en Eau potable de la Région de Dollon. Déjà Vice-Président à la voirie lors du précédent mandat, j'ai présenté ma candidature car je souhaitais continuer le travail commencé. En effet, connaissant bien le secteur et l'ensemble des routes et leur état, cela me permet de prioriser les décisions et surtout ne pas dépasser le budget alloué.

Chaque année, après le recueil des souhaits des communes, je me rends sur le terrain, participe à l'estimation des travaux et accompagne à nouveau l'entreprise retenue sur le terrain avant le réalisable. Mon objectif étant de donner satisfaction à toutes les communes en privilégiant l'urgent.

La périodicité est en moyenne de 10 ans mais peut varier de quelques années en plus ou en moins.

Concernant la partie bâtiments et travaux ; il s'agit du suivi des besoins, des travaux en cours et des contrôles périodiques obligatoires des bâtiments. //

Cindy GAUTIER

6ème Vice-Présidente à l'Action Sociale, la Famille et la Solidarité
Conseillère municipale de Vibraye



// Vibraysienne depuis 2004, maman de trois filles, j'ai rejoint le conseil municipal en 2014 afin d'oeuvrer auprès des écoles et des services jeunesse.

Membre de la commission Petite Enfance également au niveau de la Communauté de communes, ces six années m'ont permis de voir l'importance éducative, sociale, démographique d'offrir des prestations de qualité aux parents, enfants et professionnels de la petite enfance (assistante maternelle et garde à domicile).

Voulant m'investir d'avantage, j'ai été élue Vice-Présidente et j'ai à cœur d'accroître la notoriété et la fréquentation des trois structures (deux rampe et un multiaccueil) qu'offre la Communauté de communes aux habitants des 19 communes qui la composent.

Depuis septembre 2020, un lieu d'accueil Enfant Parents est créé permettant l'animation d'ateliers d'éveil, de rencontres, d'échanges entre les familles, ce qui participe à la socialisation des jeunes enfants et rompt l'isolement de certains parents.

D'autres projets vont suivre comme le développement du numérique dans les écoles, l'harmonisation des services enfance jeunesse, ce sont des points importants pour maintenir l'attractivité de notre territoire rural. //



Benjamin LABURTHER-TOLRA

7ème Vice-Président à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité et aux Transports
2ème adjoint au Maire de Dollon

// Adjoint au Maire de la ville de Dollon et Vice-Président de la Communauté de communes, trésorier du Musée de la musique mécanique, je suis aussi commerçant en activité.

L'implication dans la vie locale qu'elle soit communale ou communautaire, a toujours été un objectif pour, de l'intérieur, faire bouger les choses et améliorer le quotidien de tous les citoyens.

Cette commission a pour vocation de trouver des solutions pratiques afin d'améliorer les transports pour que notre ruralité se sente moins enclavée, mais aussi apporter des solutions modernes pour les entrepreneur(e)s et concrètes en réalisant et promouvant des espaces de co-working ainsi que des Tiers-lieux qui nous l'espérons, pourront sortir de terre bientôt. Ces missions, je les remplis et remplirai en fournissant un travail acharné avec les membres de la commission et les compétences de la CCVBA.

C'est une vision communautaire qui m'anime et c'est celle que je compte insuffler. //

Yvan BOSNYAK

8ème Vice-Président à l'Urbanisme et à l'Habitat
Maire de Semur en Vallon



// J'ai 47 ans. Après une carrière commencée dans l'agro-alimentaire et le commerce, j'ai été élu Maire de Semur en Vallon en mai 2020 puis, dès juillet, Vice-Président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat à la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.

Mon engagement est avant tout de servir la communauté qui m'a élu avec le maximum d'efficacité aux côtés du Président et de l'équipe.

Je suis profondément un homme de terrain et de dialogue et m'efforce toujours d'agir avec simplicité et pragmatisme ; je suis heureux de pouvoir représenter par le biais de cette vice-présidence, les petites communes qui me sont chères. En tant que Maire de Semur, avec mon équipe municipale, j'ai pu commencer à développer une dynamique d'écoute et de transparence en communiquant avec les Semurois. Des résultats sont déjà visibles pour les habitants et c'est toute ma fierté.

Pour la Communauté de communes, j'ai la même implication et la même exigence de résultat. Nos intérêts et les enjeux de nos communes sont totalement liés et le dialogue est capital pour pouvoir aboutir à des décisions qui reflètent notre intérêt commun. Les sujets ne manquent pas et un travail important nous attend autour des problématiques de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et d'amélioration de l'habitat.

Je me réjouis que nous puissions compter au sein de notre EPCI des collaboratrices et collaborateurs très compétents. Nous allons donc travailler avec toutes les parties prenantes, qu'elles soient locales ou nationales, notamment au sein des comités de pilotage mis en place, pour concrétiser les projets et enrichir les démarches qui ont été lancés par nos prédécesseurs.

Le bien commun est ce qui nous lie, nous élus, avec les habitants de nos communes et nous ne pouvons pas décevoir ceux qui nous ont fait confiance. //



Philippe LEBERT

8ème Vice-Président à l'Environnement et au Développement Durable
Maire de La Chapelle Huon



Philippe Lebert, retraité, 67 ans, Maire de la commune de la Chapelle Huon .

La commission dont j'ai la charge à la Communauté de communes se compose de la GEMAPI (aménagement des cours d'eau), des ordures ménagères, de l'eau potable, de l'assainissement non collectif et de la transition énergétique et écologique.

Cette commission correspond à mes convictions qui sont proches de la nature. Essayons de la préserver et de la laisser à nos enfants comme nos parents nous l'ont léguée.

La tâche principale de ce mandat sera d'entretenir et d'aménager certains cours d'eau. Je suis convaincu que c'est une commission enrichissante et indispensable pour préserver notre avenir. //

Les représentants dans vos communes

Pour compléter cette équipe, dans chacune des communes du territoire VBA, des représentants ont été élus pour siéger au sein du Conseil Communautaire.

Berfay	Louis POTTIER <i>Jacky LEDRU (suppléant)</i>	Bessé sur Bray	Jacques LACOCHE Jean-Pierre MARIAS Annie NELET Michel LEROY Isabelle THOIREY
La Chapelle Huon	Philippe LEBERT Christian BORDEAU		
Conflans sur Anille	Renaud GAUTHIER Jean-Luc CHABILLANT	Cogners	Michel CHERON <i>Annick KEMP (suppléante)</i>
Ecorpain	Sébastien MORIN <i>Thierry GAUDIN (suppléant)</i>	Dollon	Xavier JAMOIS Eléonora STERBA Benjamin LABURTHE-TOLRA Jean-Pierre MARTEL
Lavareé	Nicolas MASSE Nicole BRIGANT		
Marolles les Saint Calais	Annie JUMERT <i>Annick BRUNEAU (suppléante)</i>	Montaillé	Sergine PRIEUR Jean-Claude PLUT
Rahay	Isabelle DAVID <i>Sylvie PASQUIER (suppléante)</i>	Saint Calais	Marc MERCIER Françoise LELONG Didier METAIS Catherine MENU Jean Philippe PITOU Françoise HAUSSEON Christophe NICOLAY
Sainte Cérotte	Yves FOUCAULT <i>Régis GUILLOCHON (suppléant)</i>		
Semur en Vallon	Yvan BOSNYAK <i>Claude BOBLET (suppléant)</i>		
Saint Gervais de Vic	Claude DARROY <i>Christian DUPIN (suppléant)</i>	Val d'Etangson	Patrick GREMILLON Candy RENARD
Valennes	Nadine MERCIER <i>Thierry VICTOR (suppléant)</i>	Vancé	Hubert PARIS <i>Caroline BOURGOIN (suppléante)</i>
Vibraye	Dominique FLAMENT Prosper VADE Aline GARREAU Cindy GAUTIER Martine GERMAIN Christophe LEDIEU <i>Anne-Marie ROUGET (suppléante)</i> <i>David CHAMBRIER-GILLOT (suppléant)</i>		

Communauté de communes des Vallées de la Bray et de l'Anille
10 rue Saint Pierre - 72120 SAINT CALAIS

02.43.35.11.03.

ccvba@cc-vba.com

www.cc-vba.com



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



Avec le soutien financier de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et du Département, La Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour une durée de **3 ANS** minimum.



Diagnostic



Etude et Financement



Réalisation Travaux

Ce dispositif vous apporte GRATUITEMENT, conseils et accompagnement personnalisé*.

En tant que propriétaire occupant ou propriétaire bailleur d'un logement situé sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille (CCVBA), vous pouvez bénéficier de cet accompagnement dans la réalisation de travaux d'économies d'énergie, d'amélioration générale du confort ou encore d'adaptation des logements en prévention du handicap ou du vieillissement.

L'équipe de Citémétrie mandatée par la CCVBA, a pour rôle de vous conseiller **gratuitement** sur les améliorations potentielles réalisables dans votre logement en vous simplifiant les démarches lors du montage des dossiers de demandes de subventions.

**L'accompagnement auquel vous avez potentiellement accès pour l'amélioration de votre logement est possible jusqu'en octobre 2023. Néanmoins, pour ce qui est du financement, les crédits des différents partenaires sont limités, donc pensez à contacter nos intervenants rapidement.*

Des TRAVAUX à engager ? Ayez un seul REFLEXE :



Appelez le 02 52 35 04 26

Prenez un RDV lors des permanences :

- **Saint Calais** : tous les jeudis de 9h à 12h à l'hôtel communautaire (10 rue Saint Pierre)
- **Bessé sur Braye** : 4ème jeudi du mois de 14h à 16h30 à la mairie

Vibraye : 1er vendredi du mois de 9h à 12h à la mairie

Ecrivez à : opah.vba@citemetrie.fr

LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS : MODE D'EMPLOI !

L'action engagée par le Conseil départemental, permettra à tous les Sarthois d'avoir accès à une connexion Internet Très Haut Débit, d'ici la fin 2022, grâce au réseau de fibre optique départemental.

Avec 250 communes sarthoises impactées, sur 341 concernées, dont 122 couvertes à plus de 80 %, la Sarthe se positionne aujourd'hui comme le département le plus avancé des Pays de la Loire en matière d'accès à la fibre optique.

En choisissant de raccorder en priorité les territoires les plus isolés, le Conseil départemental confirme sa volonté de participer à la transition numérique actuelle. Cela a été rendu possible grâce aux financements du Département et des Communautés de communes, avec le soutien de la Région, de l'Europe et de l'État..

La fibre pour quels usages ?

La fibre permet, en simultané, tous les usages en un même point. Télétravail, divertissement, télé-médecine, visios... avec la fibre, plus de problèmes de connexion ! Les treize opérateurs présents sur le réseau proposent des offres, à chacun de choisir celle qui lui paraît le mieux adapté, les débits sont symétriques, le Wifi plus performant, la possibilité de multiples connexions est accrue.

Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre optique. Il suffit de rentrer votre adresse pour savoir, via une cartographie interactive, si vous êtes éligible. Mis à jour en permanence, le site de Sartel THD suit en temps réel le déploiement du Très Haut Débit.



Un site pour savoir si vous êtes éligible à la fibre :
lafibrearrivechezvous.fr



Attention : pour être relié à la fibre optique, il faut en exprimer la demande en souscrivant un abonnement auprès d'un des opérateurs présents sur le réseau. C'est ensuite celui-ci qui opérera le raccordement au réseau Sarthe Numérique.



La liste des opérateurs* présents sur le réseau de Sarthe Numérique est régulièrement mise à jour sur le site lafibrearrivechezvous.fr



*La politique commerciale des opérateurs est de leur seule responsabilité, lors d'un premier contact, si un opérateur vous indique qu'il n'est pas encore présent sur le réseau, vous pouvez vous adresser à un autre opérateur pour bénéficier du service sans attendre.

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS



CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS

Rue de la Perrine 72120 SAINT-CALAIS

Tel : 02.43.63.64.65 (URGENCES 24H/24H)

PLATEAU CONSULTATIONS EXTERNES

CONSULTATIONS EXTERNES

Spécialités	Médecins	Jours	Téléphone
ANGIOLOGIE	Dr LONDE Jean-François Centre Hospitalier de la Ferté-Bernard	mercredi après-midi	02 43 63 64 33
ADDICTOLOGIE	Dr POLONIO Marie-Josefa Centre Hospitalier Spécialisé d'Albournes	vendredi tous les 15 jours	
CARDIOLOGIE Echocardiologie Epreuve d'effort Holter	Dr BOUTEAU Jérémie Centre Hospitalier le Mans	lundi - 2 fois par mois	
	Dr LE NEZET Marie Centre Hospitalier le Mans	mardi - 2 fois par mois	
CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	Dr CABRAL Carmen Clinique du Pré	jeudi matin 1 fois par mois	
DERMATOLOGIE	Dr CHASSAIN Kévin Centre Hospitalier le Mans	jeudi 2 fois par mois	
GASTRO-ENTEROLOGIE	Dr CHAILLOU Marc Clinique du Pré	vendredi matin	
GYNECOLOGIE	Dr CREPAUX Vincent Centre Hospitalier du Mans	tous les mardis	
MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	Dr MAHAMMEDI Abderrahim Centre F. Galluedec Parigné l'Evêque	mercredi après-midi 1 fois par mois	
O.R.L.	Dr BRANDOUY Laura Centre Hospitalier le Mans	tous les mercredis	
ORTHOPEDIE	Dr CATIMEL Christophe Clinique du Pré	le mercredi matin 2 fois par mois	
	Dr GAUDIN Gaël Centre Hospitalier le Mans	mardi matin 2 fois par mois semaine impaire	
PNEUMOLOGIE	Dr PIRON Yves Centre Hospitalier le Mans	jeudi après-midi	
RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE, SCANNER, ECHOGRAPHIE, MAMMOGRAPHIE	Dr REMIL Laredj Médecin libéral Château du Loir	Scanners 24h/ 24h Echographies le mercredi matin	02 43 63 64 24
	Dr MARDINE Mazon Médecin libéral Château du Loir		
SCANNER/ ECHOGRAPHIE	Radiologues: Maine Image Santé (téléradiologie)		
UROLOGIE	Dr DESPORTES Laurent Clinique du Tertre Rouge	tous les mercredis après-midi	02 43 63 64 33

Consultations libérales

KINESITHERAPIE	M. CERANKOWSKI Barthosz	sur rendez-vous avec prescription médicale	06 15 65 53 26
KINESITHERAPIE	Mme ANDRZEJEWSKA Aneta	sur rendez-vous avec prescription médicale	07 83 75 79 87
SAGE FEMME	M. FORGEARD Justine	sur rendez-vous du lundi au vendredi, possibilité le samedi matin	06 36 07 77 78 ou 02 43 63 64 61

Autres permanences Consultations externes (Entrée principale Bâtiment Fernand POIGNANT - RDC)

Spécialités	Intervenants	Jours	Téléphone
SAGE FEMME	Mme GALLET Protection Maternelle et Infantile (PMI)	mercredi de 9h45 à 12h 1er étage	02 43 54 72 17 ou par mail : laurence.gallet@sarthe.fr
COURS DE PREPARATION A LA NAISSANCE	(Permanence, entretien, consultations)	mercredi de 14h à 16h30 1er étage	
ORTHOPEDISTE	Mme LENFANT Isabelle Professionnelle libérale	jeudi toute la journée	02 43 63 64 65

Intervenants Dispensaire Urgences Médicales

Activités	Intervenants	Jours	Téléphone
ELECTROCARDIOGRAMME	EQUIPE PARAMEDICALE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS	sur rendez-vous avec prescription médicale	02 43 63 64 65
MAPA ou HOLLER			
EXAMENS SANGUINS			
ECBU/DIURESE			
VACCINS			
PANSEMENTS			

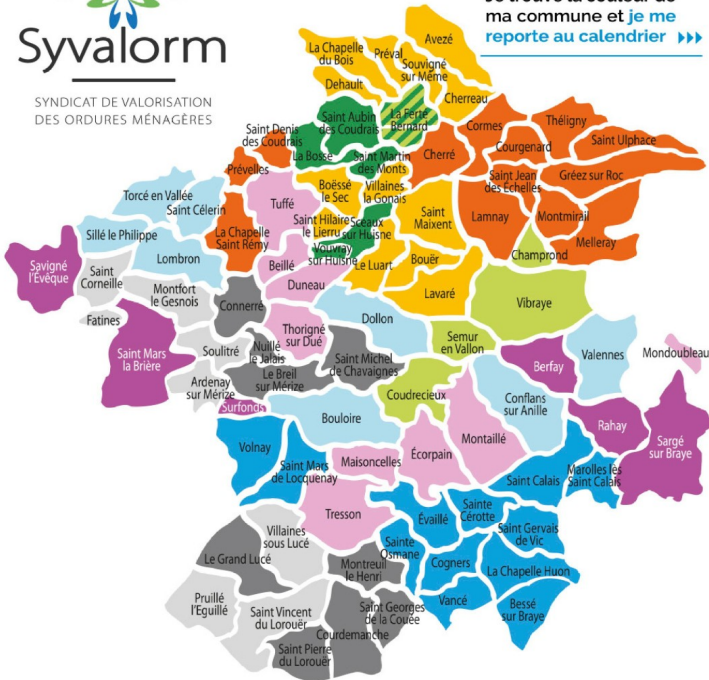
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETTERIE

Calendrier de collecte 2020



SYNDICAT DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Je trouve la couleur de ma commune et je me reporte au calendrier >>>



SEULS LES DÉCHETS BIEN PRÉSENTÉS ET BIEN TRIÉS SONT RECYCLÉS ET VALORISÉS.

Plus d'infos et vos démarches en ligne : www.syvalorm.fr



JOUR DE COLLECTE DE VOTRE COMMUNE

Sacs jaunes et bacs collectés le même jour



JANVIER							FÉVRIER							MARS						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30	31					29	30	31				

AVRIL							MAI							JUIN						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30						29	30	31					29	30					

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30	31					29	30					

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30						29	30					

Mardi :
Semaine paire = Bac • emballages
Semaine impaire = Bac • papiers

JF jour férié - collecte reportée le lendemain.

Les horaires de déchèterie

MONTAILLÉ - ST-CALAIS La Chasselouvière 02 43 35 76 68	9h-12h	9h-12h	14h-18h30 14h-17h30	×	14h-18h30 14h-17h30	8h30-12h
---	--------	--------	------------------------	---	------------------------	----------

CHANGEMENT D'HORAIRES

Lundi 5 octobre 2020

Vos déchèteries passent à l'heure d'hiver

Plus d'informations sur www.syvalorm.fr



COLLECTE DES DÉCHETS COVID-19

Les bons gestes pour protéger les agents de collecte

OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

- Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.
- Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.
- Après 24 heures, ce sac peut être déposé dans le sac poubelle des ordures ménagères bien fermé.
- Le sac peut ensuite être jeté dans le bac des ordures ménagères couvercle bien fermé !



NE PAS JETER les MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES et GANTS AVEC LES EMBALLAGES !

Merci de votre plus grande vigilance pour la sécurité de tous,

www.syvalorm.fr

Le SYVALORM

BISTROT POITEVIN
18 rue Poitevin
72120 Conflans Sur Anille

Tèl : 02 43 35 34 02



Facebook :
Bistrot Poitevin

Réservation
Conseillée

**Marc et Justine vous accueillent TOUS LES JOURS
(sauf le mercredi)
De 8h à 15h et de 17h30 à 22h**

Dans un cadre convivial et accueillant vous pourrez déguster leurs petits plats, présentés sous forme de tapas, inspirés de la cuisine traditionnelle.

Concoctés avec des produits frais et de saisons, issus pour beaucoup de nos producteurs locaux (fromages, bœuf, agneau, glaces, foie gras etc.) ces plats n'ont rien à envier aux meilleurs restaurateurs de France et de Navarre !!!

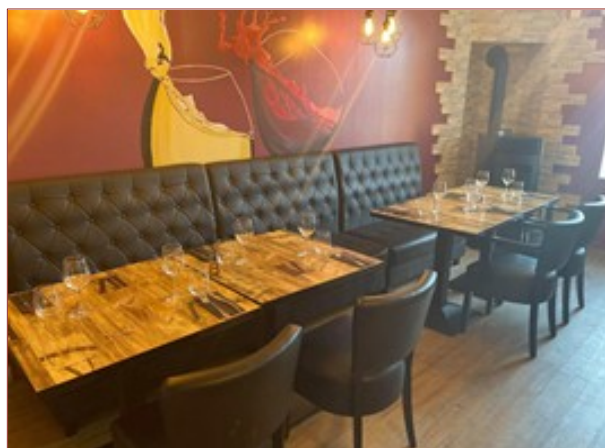


Un coin épicerie avec tous les produits de première nécessité (pâtes, riz, gâteaux, jus de fruits etc.) est là aussi !

Le Bistrot Poitevin assure le dépôt de pain !

Vous y trouverez aussi vos journaux locaux et nationaux !

Côté BAR, un large choix de boissons alcoolisées ou non, chaudes ou froides est disponible !



CONFINEMENT

Suite aux annonces du gouvernement, Marc et Justine n'ont eu d'autre choix que de fermer leur porte !

Mais, loin de se laisser abattre et motivés comme jamais pour faire vivre leur Bistrot, ils vous proposent des plats à emporter !

Du lundi au vendredi, tous les midis, un menu du jour est proposé à 12€ (entrée, plat, dessert, pain)

Les soirs et le week-end vous retrouverez leur carte pour composer un repas (un peu) comme au restaurant.

N'hésitez surtout pas à les contacter.